

En terminant, il sera encore plus formel et dans une prosopopée fort belle de mouvement, où il place sur les lèvres du prélat les motifs de miséricorde à invoquer au tribunal de Dieu, on entendit les paroles suivantes qui ne manquaient pas de fermeté :

« Il est vrai, Seigneur, peut-être ne trouverez-vous pas mes œuvres pleines. Cendre et poussière, je n'entreprends pas de me justifier à vos yeux. Vous êtes un Dieu jaloux et peut-être que les sollicitudes du siècle ont un peu trop partagé mon cœur entre la créature et vous. Vous m'aviez donné un rang d'honneur dans le repos du sanctuaire, et peut-être y avais-je introduit un reste de tumulte et d'amusement encore un peu séculier ; mais jetez les yeux sur cette vaste église que je laisse si affligée de ma perte (38). »

Nous sommes convaincu que le jeune religieux, guidé par sa délicatesse de conscience et la haute idée qu'il avait prise de sa mission, estima nécessaires ces restrictions, d'où la franchise n'exclut pas le respect ; il dégage ainsi sa responsabilité, délivre son âme et rend hommage aux traditions et aux principes qui ont nourri son éducation cléricale.

Ne lui en coûtât-il pas un peu d'en rester là, de ne pas appuyer davantage et, comme il le dit, de célébrer un héros du siècle, en même temps que l'oïnt du Seigneur ? Le soupçon n'en viendrait pas, à ne lire que le panégyrique de l'archevêque de Lyon, et, sauf les allusions que nous avons citées, rien ne révèle l'effort et l'attention qui retiennent la plume ou la voix. Mais l'oraison funèbre de Mgr de Villars, archevêque de Vienne, prononcée six mois plus tard, nous laissera mieux deviner les vrais sentiments de l'oratorien. Ce

---

(38) Idem, pag. 39.